

Par-ci par-là

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **76 (1949)**

Heft 12

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-227059>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

— Tu as raison, j'ai fini. Dis-moi encore où tu as jeté ton citron..

— Que veux-tu que je te dise ? Je l'ai peut-être laissé sur la table et je te demande pardon.

— Laissé sur la table ? Tu en as de bonnes ! Va voir à la cuisine, dans le lavoir, ça te rappellera sûrement bien des choses.

— Dans le lavoir ? Et puis après ?..

— Oui, je sais, et puis après... Mais va voir...

Je suis quand même descendu pour me rendre compte et pour lui faire plaisir, car je n'aime guère me battre au pied du lit.

Seulement, j'ai été rudement étonné quand, dans le lavoir, j'ai vu notre petit canari qui gisait là, le cou tordu, ou en tout cas, occis.

C'est seulement là que j'ai enfin compris pourquoi le garde-manger était si difficile à ouvrir...

Pierre Nosson.

Par-ci par-là

J'achetai l'autre jour, chez un marchand de vins, cinquante litres de vin rouge 1943. En me le livrant, il me dit : « Voilà du vin de première qualité, il est d'une force telle qu'il pourrait facilement supporter le quart d'eau. »

Soit curiosité, soit motif d'économie, j'essayai d'ajouter l'eau indiquée.

Après avoir goûté le mélange, je cours, furieux, chez mon marchand et lui dis : « Vous êtes un misérable ; vous m'avez trompé ; j'ai ajouté le quart d'eau et votre vin est détestable. »

— Diable, me répondit-il, vous avez eu tort : j'en avais déjà suffisamment mis.

Edmond Milliquet S.A.

Installations sanitaires modernes
Rue Centrale 23 Lausanne



Pourquoi on a la sécheresse cet été

J'ai été à la foire de Gessenay le premier mai et j'ai bu un verre avec mes amis du Simmenthal. En voilà un qui nous dit que le maître ramoneur était mort en balayant une cheminée, un autre dit que le taupier était mort en faisant sa tournée aux trappes, un troisième arrive et nous dit que le comptable du Palace était mort dans le train en venant de Zweisimmen. Quelle affaire, trois morts subitement le même jour. Les carbatiers vont bien les regretter, ces bons clients. Là-dessus, Matti qui est boucher là-haut se mit à dire :

— Eh bien, je vous garantis que nous aurons la sécheresse cet été.

— Pourquoi ?

— Pourquoi ?

— Pourquoi ?

— Vous savez bien que ces gaillards avaient toujours soif, plus on leur en donnait, plus ils brûlaient. Eh bien, une fois là-haut, ils se chargeront de boire toute l'eau qu'ils trouveront et bernique pour la pluie, on pourra s'en passer.

C'est bien ce qui arrive.

FAVORISEZ NOS ANNONCEURS et surtout, dites-leur bien que vous avez vu leur annonce dans le **CONTEUR** !

A nos correspondants

Pour faciliter l'acheminement de la correspondance concernant LA REDACTION, nos correspondants et amis sont priés d'envoyer à l'avenir tout ce qui la concerne à l'adresse suivante :

R. MOLLES,
Marterey 9
LAUSANNE

Nous profitons de cette occasion pour leur présenter nos compliments et pour leur rappeler que les *délais mensuels pour l'envoi des articles à paraître sont fixés au 25 de chaque mois.*

LA REDACTION.